

UNIVERSITÉ PARIS 7 DENIS DIDEROT

UFR GHSS

LICENCE SES — 1<sup>e</sup> année

## *Introduction à l'analyse économique*

Cours de Christophe DARMANGEAT

**Travaux dirigés — dossier n°1**

### **Contenu du dossier :**

1. *Essai sur la nature et la signification de la science économique — L'objet de l'économie politique* (Lionel ROBBINS), 1947, extraits
2. *L'individualisme méthodologique* (Alain LAURENT), 1994, extraits
3. *Fiche d'information : Microéconomie et macroéconomie* (Banque Nationale de Belgique), 2010.
4. *L'enseignement de la science économique en débat. Enfin... !* (Texte collectif d'enseignants-chercheurs en économie), 2000.
5. *Y a-t-il une science économique ?* (Bernard GUERRIEN), 2004, extraits.

Texte 1 — Lionel ROBBINS

***Essai sur la nature et la signification de la science économique (1947) — L'objet de l'économie politique***

Le but de cet essai est d'exposer la nature et la signification de la Science économique. Sa première tâche est donc de délimiter l'objet de cette science de donner une définition pratique de ce qu'est l'Économie. Malheureusement, c'est loin d'être aussi simple que cela paraît. (...)

La définition de l'Économie qui réunirait probablement le plus d'adhérents, tout au moins dans les pays anglo-saxons, est celle qui ramène cette science à l'étude des causes du bien-être matériel. (...) Il semble à première vue, nous devons l'admettre, que cette définition décrive d'une façon générale l'objet que nous étudions. Dans le langage ordinaire il y a indubitablement un sens où le mot « économique » est pris comme équivalant à « matériel ». Il suffit de réfléchir à sa signification profane dans des expressions telles que « l'Histoire économique » ou « un conflit entre l'intérêt économique et l'intérêt politique », pour sentir l'extrême plausibilité de cette interprétation. (...) Mais l'épreuve finale de la validité de l'une quelconque de ces définitions n'est pas dans son harmonie apparente avec certains usages du langage quotidien, mais dans sa capacité de décrire exactement l'ultime objet des généralisations principales de la science. (...) Le salaire, au sens strict du mot, est la somme gagnée par l'accomplissement d'un travail à un taux stipulé sous la surveillance d'un employeur. (...) Or, il est parfaitement exact que certains salaires sont le prix d'un travail qu'on peut décrire comme conduisant au bien-être matériel — le salaire d'un égoutier, par exemple. Mais il est également vrai que certains salaires, ceux des membres d'un orchestre par exemple, sont payés pour un travail qui n'a pas le moindre rapport avec le bien-être matériel. Cependant, cette dernière série de services, au même titre que la première, commande un prix et entre dans le circuit de l'échange. La théorie du salaire s'applique aussi bien pour expliquer la dernière série que pour expliquer la première. Ses enseignements ne se limitent pas aux salaires qui sont payés pour un travail qui pourvoit au côté « plus matériel » du bien-être humain — quel que puisse être celui-ci. (...)

Cette habitude des économistes anglais modernes de voir dans l'Économie l'étude des causes du bien-être matériel semble plus curieuse encore si nous pensons à l'unanimité avec laquelle ils ont adopté une définition non

matérielle de la « productivité ». Adam Smith, on s'en souvient, distinguait le travail productif et le travail improductif, selon que les efforts en question avaient ou non pour résultat la production d'un objet matériel tangible. (...) Les économistes modernes, le Professeur Cannan tout le premier, ont rejeté cette conception de la productivité comme insuffisante. (...) La théorie moderne est si éloignée du point de vue d'Adam Smith et des Physiocrates qu'elle refuse le nom de travail productif même à la production d'objets matériels, si ces objets ne peuvent être estimés. En vérité, elle est allée plus loin encore. Le Professeur Fisher, entre autres, a démontré de façon concluante, que le revenu d'un objet matériel devait être considéré en dernier ressort comme une utilité « immatérielle ».

(...) Le Professeur Cannan commence par contempler les activités d'un homme complètement isolé de la société., et recherche les conditions qui vont déterminer sa richesse — c'est-à-dire son bien-être matériel. Dans de telles conditions, une division des activités en « économiques » et « non économiques » — les unes dirigées vers l'augmentation du bien-être matériel, les autres vers l'augmentation du bien-être non matériel — a une certaine plausibilité. Si Robinson Crusoe arrache ses pommes de terre, il poursuit soit bien-être matériel ou « économique ». S'il parle à son perroquet, ses activités sont de caractère « non économique ». (...) Mais supposons que Crusoe soit retrouvé, et que, rentrant chez lui, il monte sur la scène et parle à son perroquet pour gagner sa vie. Sûrement, dans ces conditions, ces conversations auront un aspect économique. Que Crusoe dépense ses gains en pommes de terre ou en philosophie, le fait qu'il acquiert et dépense est susceptible d'être exposé dans les termes des catégories économiques fondamentales (...).

Mais que pouvons-nous donc faire maintenant ? La situation n'est aucunement désespérée. Notre examen critique de la définition « matérialiste » nous a menés à un point d'où il nous est possible de formuler dès maintenant une définition ne tombant pas sous le coup de toutes ces objections. Revenons au cas le plus simple où cette définition nous ait paru inadéquate au cas de l'homme isolé partageant son temps à produire un revenu réel et à jouir de loisirs. Nous venons de voir qu'une telle division pouvait à juste titre être considérée comme ayant un aspect économique. En quoi cet aspect consiste-t-il ? On doit pouvoir répondre à cette question en formulant les conditions exactes qui rendent cette division nécessaire. Ces conditions

sont au nombre de quatre. En premier lieu, l'homme isolé désire à la fois un revenu réel et des loisirs. En second lieu, il n'a pas assez de l'un ou de l'autre pour satisfaire pleinement son désir de chacun d'eux. Troisièmement, il peut passer son temps soit à augmenter son revenu réel, soit à prendre plus de loisirs. Quatrièmement, on peut présumer que, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, son désir des différents éléments constituant du revenu réel et des loisirs sera différent. Il a donc à choisir. Il a donc à faire de l'économie. La disposition de son temps et de ses ressources est en relation avec son système de désirs. Elle a un aspect économique. Cet exemple est typique pour le champ tout entier des études économiques. Du point de vue de l'économiste, les conditions de l'existence humaine présentent quatre caractéristiques fondamentales. Les fins sont diverses. Le temps et les moyens de réaliser ces fins sont limités et susceptibles d'application alternative. En même temps, les fins sont d'importances différentes. Nous voici donc, créatures sensibles, avec des faisceaux de désirs et d'aspirations, des masses de tendances instinctives nous poussant toutes par des voies différentes à l'action. Mais le temps dans lequel ces tendances peuvent être exprimées est limité. Le monde extérieur n'offre pas de pleines occasions de les réaliser complètement. La vie est brève. La nature est avare. Nos semblables ont d'autres objectifs que nous. Et pourtant nous pouvons employer nos existences à faire différentes choses, utiliser nos moyens et les services des autres à atteindre différents objectifs. Or, en soi, la multiplicité des fins n'intéresse pas nécessairement l'économiste. Si je désire faire deux choses, et si j'ai beaucoup de temps et de grands moyens pour les réaliser, et si je ne désire affecter mon temps ni mes moyens à quoi que ce soit d'autre, ma conduite ne revêt aucune de ces formes qui font l'objet de la science économique. Le Nirvana n'est pas nécessairement la seule béatitude. Il est simplement la satisfaction complète de tous les besoins. De même, la seule limitation des moyens ne suffit pas par elle-même à donner naissance à des phénomènes économiques. Si les moyens de satisfaction n'ont pas d'usage alternatif, ils sont peut-être rares, mais ils n'ont rien à faire avec l'Économie. La manne qui tomba du ciel était peut-être rare ; mais, s'il était impossible de l'échanger contre quelque chose d'autre ou de différer son usage, elle ne pouvait faire l'objet d'aucune activité d'aspect économique. Enfin, l'application alternative des moyens rares n'est pas non plus une condition complète de l'existence du genre de phénomènes que nous

analysons. Si le sujet économique a deux fins et un seul moyen de les satisfaire, ces deux fins étant d'égale importance, sa position sera semblable à celle de l'âne de la fable, paralysé à mi-chemin de deux bottes de foin également attrayantes. Mais lorsque le temps et les moyens de parvenir aux fins sont limités et susceptibles d'application alternative, et les fins susceptibles d'être distinguées par ordre d'importance, le comportement prend nécessairement la forme d'un choix. Tout acte impliquant un temps et des moyens rares pour parvenir à une certaine fin, implique la non-affectation de ce temps et de ces moyens à la poursuite d'une fin différente. Il a un aspect économique. Si j'ai besoin de pain et de sommeil et si, dans le temps dont je dispose, je ne puis avoir tout ce que je désire des deux, une certaine partie de mes désirs de pain et de sommeil doit demeurer insatisfaite. Si, dans la durée limitée d'une vie, je voudrais être à la fois un philosophe et un mathématicien, mais que ma rapidité d'acquisition de savoir fût insuffisante pour me permettre d'être l'un et l'autre complètement, il me faudrait renoncer à une certaine partie de mon désir d'être compétent dans l'une de ces deux matières ou dans les deux à la fois. Or, les moyens de réaliser les fins humaines ne sont pas tous en nombre limité. Il y a dans le monde extérieur des choses qui sont comparativement en telle abondance que le fait d'en utiliser des unités particulières pour une fin n'implique pas qu'on en sera privé pour d'autres. L'air que nous respirons, par exemple, est un de ces biens « libres ». Sauf dans des circonstances très particulières, le fait que nous ayons besoin d'air n'impose aucun sacrifice de temps ni de ressources. La perte d'un mètre cube d'air n'implique aucun sacrifice d'alternatives. Les unités d'air n'ont aucune signification spécifique pour la conduite à tenir. Et on pourrait concevoir des êtres vivants dont les « fins » seraient tellement limitées que tous les biens seraient pour eux des biens « libres », et qu'aucun bien n'aurait de signification spécifique. Mais, eu général, l'activité humaine avec sa multiplicité d'objectifs ne présente pas cette indépendance du temps ou des ressources spécifiques. Le temps dont nous disposons est limité. Il n'y a que vingt quatre heures dans la journée. Nous avons à choisir entre les différents usages auxquels nous pouvons les affecter. Les services que les autres mettent à notre disposition sont limités. Les moyens matériels permettant d'atteindre les fins sont également limités. Nous avons été chassés du Paradis. Nous n'avons ni la vie éternelle, ni des moyens illimités de nous contenter. Quoi que nous fassions, si nous choisissons une chose,

nous devons renoncer à d'autres que, dans des circonstances différentes, nous aurions voulu ne pas avoir abandonnées. La rareté des moyens de satisfaire des fins d'importance variable est une condition à peu près générale du comportement humain. Voilà donc l'unité du sujet de la Science économique : les formes que prend le comportement humain dans la disposition des moyens rares. (...)

L'Économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs.

### Questions

1. Quelle est, selon l'auteur, la définition de l'économie la plus souvent utilisée dans les pays anglo-saxons ?
2. En quoi cette définition lui paraît-elle peu satisfaisante ?
3. Quelle autre définition propose-t-il ?
4. Quels sont selon lui les caractères de l'existence humaine du point de vue économique ? En quoi leur présence simultanée est-elle nécessaire pour qu'il y ait matière à étude économique ?
5. En quoi la définition de la Science économique proposée par l'auteur peut-elle être qualifiée de formelle ? À quelles objections est-elle susceptible de se heurter ?

**Texte 2** – Alain LAURENT

### *L'individualisme méthodologique (1994)*

#### —Introduction

Le social et d'une manière générale les phénomènes sociaux doivent-ils être décrits ou interprétés en termes d'« êtres collectifs » antérieurs aux individus — ou bien faut-il le faire en les rapportant à des comportements individuels et des relations interindividuelles qui constitueraient sinon la réalité humaine exclusive, du moins les données empiriques premières permettant d'en construire des modèles compréhensibles ? Dans le même ordre d'idées, convient-il de considérer des institutions telles que l'Etat, le marché, les Eglises ou les grandes entreprises, mais aussi les classes sociales, les nations ou les sociétés elles-mêmes comme des totus sui generis ayant qualité d'acteurs collectifs s'imposant de manière univoque à leurs parties — ou bien comme de complexes effets d'agrégation produits par celles-ci ? D'autre part et dans une perspective cette fois-ci dynamique, le changement social doit-il être expliqué en termes de processus supra-individuels mettant d'abord en jeu des relations de causalité entre des structures sociales dont les individus seraient à leur insu les simples instruments — ou bien faut-il y voir avant tout la résultante d'actions individuelles s'agrégeant en émergences souvent involontaires et inattendues ? Plus concrètement : baisse des taux de nuptialité ou de natalité, hausses des taux d'abstentions aux consultations électorales ou du nombre d'actes de délinquance, évolution des stratégies et des systèmes éducatifs, modification des comportements de consommation, crise des dispositifs de protection sociale ou développement des situations d'exclusion dépendent-ils principalement d'ajustements macrosociaux « agissant » des agents soumis à leurs déterminismes et manipulés par des forces qui les dépassent — ou peuvent-ils être rendus intelligibles par l'analyse des modalités selon lesquelles interagissent les conduites individuelles dont ils se composent et qui seraient plus autonomes et rationnelles qu'on ne le croit souvent ?

Depuis qu'elles se sont progressivement constituées au cours des XVIII<sup>e</sup> et surtout XIX<sup>e</sup> siècles, les sciences sociales (sociologie et économie, mais aussi la démographie, la politologie et l'histoire) sont confrontées à ces alternatives épistémologiques et méthodologiques intimement liées et pour le moment énoncées de façon très simplifiée. La première de

ces deux approches, qui appréhende les phénomènes sociaux par « en haut » en expliquant comportements et évolutions par l'effet de déterminations macrosociologiques renvoie au paradigme du holisme (du grec *holos* : le tout) méthodologique. (...) Dans cette optique, le social consiste en tous autonomes dotés de propriétés spécifiques par rapport à leurs parties dont ils déterminent les comportements et dépassent la simple somme sans en dépendre. La seconde interprétation, qui rend compte des phénomènes sociaux par « en bas » et à partir de processus micro sociologiques de composition d'interactions individuelles relève du paradigme de l'individualisme méthodologique, dénomination pour la première fois explicitement utilisée au début des années 1940 par Friedrich Hayek puis par Karl Popper dans des articles d'*Economica*. (...)

Alors qu'il occupe en effet depuis toujours une place de choix dans la réflexion épistémologique anglo-saxonne (Mandeville, Adam Smith...) et germanique (Menger, Mises, Weber...), l'individualisme méthodologique a quasiment été le grand absent des sciences sociales en France pendant les trois premiers quarts du xx<sup>e</sup> siècle en raison de l'hégémonie qu'y avait prise la tradition sociologique durkheimienne d'inspiration holiste ensuite renforcée par la prégnance des postulats déterministes du marxisme. Cependant, en bénéficiant depuis 1975 environ du déclin idéologique de celui-ci et de la dynamique concomitante de ce qu'on a pu appeler le retour de l'individu ou de l'acteur, la méthode individualiste y a enfin acquis droit intellectuel de cité que ce soit en sociologie (avec les multiples publications remarquées de R. Boudon et F. Bourricaud), en économie (avec la percée des « nouveaux économistes » d'inspiration néolibérale), en politologie (avec la somme de Sur l'individualisme, sous la direction de Pierre Birnbaum et Jean Leca) ou dans le domaine de la pure réflexion épistémologique (avec les travaux de J.-P. Dupuy). Ce tournant s'est d'ailleurs manifesté avec éclat sur le plan de l'édition avec la (re)parution de traductions des grands ouvrages classiques de Mises, Weber, Simmel, Hayek et Popper ainsi que de commentaires éclairants sur leur méthodologie.

La disparition de cette exception épistémologique négative a suscité des résistances et des rejets souvent liés à des malentendus ou déformations assimilant assez arbitrairement l'individualisme méthodologique à un « atomisme logique » ou un psychologisme

tendant à réduire la société à une simple sommation d'individus isolés — voire à un douteux accompagnement idéologique de la vogue passagère de l'individualisme libéral lui-même réduit à la plate apologie d'un *homo œconomicus* égoïste et utilitariste : autant d'imputations sur lesquelles la projection d'un regard critique ne sera pas inutile. (...)

### Questions

1. Que sont l'individualisme méthodologique et le holisme méthodologique ?
2. Quels courants de la pensée économique se rattachent à chacune de ces positions ?
3. Qu'est-ce que *homo œconomicus* ?
4. Selon l'auteur, quelles objections ont été adressées à *homo œconomicus* ? Ces objections remettent-elles en cause la validité de l'individualisme méthodologique ?
5. Dans laquelle de ces traditions méthodologiques le texte 1 (Lionel Robbins) s'inscrit-il ?

**Texte 3** — BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

**Fiche d'information : Microéconomie et macroéconomie (2010)**

On appelle microéconomie l'étude des comportements individuels, en particulier ceux des consommateurs, des producteurs ou des détenteurs de ressources, et l'analyse de leur interaction.

La macroéconomie examine, quant à elle, l'économie dans son ensemble en essayant de comprendre les relations entre les différents agrégats que sont le revenu, l'emploi, l'investissement et l'épargne.

Il est impossible de saisir et de comprendre la réalité dans toute sa complexité. Il y a en Belgique plusieurs millions de consommateurs et près de 600.000 entreprises actives sur des centaines de marchés différents, dont certains à l'exportation.

Comprendre le comportement de chaque agent économique est impossible. Comment dès lors mesurer l'impact d'une décision économique ou comparer deux solutions en termes de coûts et de bénéfices pour l'ensemble de l'économie ?

Pour tenter d'y parvenir, la microéconomie doit poser un certain nombre d'hypothèses et ramener la réalité à quelques comportements de référence.

La microéconomie néo-classique propose une approche des comportements humains qui sont considérés – et c'est une première hypothèse fondamentale – comme rationnels. Ils sont donc censés être d'abord guidés par la raison et non par les sentiments, la passion ou d'autres influences extérieures. Une autre hypothèse importante est que chaque individu est supposé disposer d'une information complète et immédiate. C'est parce qu'ils sont parfaitement informés que les consommateurs et les producteurs peuvent prendre les décisions les plus rationnelles et les plus conformes à leur intérêt économique objectif.

Enfin, les individus sont indépendants, et aucun d'entre eux ne peut imposer ses décisions aux autres : il y a « concurrence parfaite ».

Ces hypothèses conduisent à l'élaboration de modèles assez simples dont l'objectif est de simuler certains comportements économiques : comment évolue la demande d'un bien par le consommateur ? Comment réagit l'offre d'une entreprise ? Comment se forment les prix ? Chaque agent économique va, dans cet environnement théorique, vouloir maximiser ses

objectifs tout en étant soumis à certaines contraintes. L'entreprise va par exemple vouloir maximiser son profit, limité toutefois par des contraintes techniques et des coûts. Le consommateur va, quant à lui, chercher à maximiser ses préférences sous la contrainte de son revenu. Sur le marché, lieu de rencontre entre le consommateur et le producteur, se fixeront les quantités échangées et les prix.

La macroéconomie considère les interactions possibles entre des ensembles plus vastes. Le produit intérieur brut, le chômage, les exportations ou les importations d'un pays sont des statistiques dites macroéconomiques. Elles ne nous apprennent rien sur une entreprise ou un ménage en particulier mais nous renseignent sur l'état de l'économie dans son ensemble et sur les interactions entre ses principales composantes. Plusieurs de ces notions sont présentées dans les pages qui suivent.

Telle qu'elle a été fondée par l'économiste J.M. Keynes (1883-1946), la macroéconomie tente de répondre à des questions du type : pourquoi y a-t-il du chômage ? Pourquoi les prix grimpent-ils ? Pourquoi la production et l'emploi progressent-ils certaines années et pas d'autres ? Comment évoluent les revenus et comment sont-ils répartis ?

Comme ce sont les comportements de millions d'individus qui sont à l'origine de l'évolution de l'économie nationale, il n'est pas possible de comprendre les développements macroéconomiques sans s'intéresser aux décisions microéconomiques qui en sont à l'origine.

Les économistes d'aujourd'hui s'attellent à la construction de synthèses et de modèles macroéconomiques avec fondements microéconomiques, en modifiant certaines hypothèses de la microéconomie classique (par exemple, en tenant compte des imperfections des marchés : pouvoir de marché exercé par les grandes entreprises et les syndicats, information asymétrique, etc.) et en allant au-delà des relations mécaniques de la macroéconomie keynésienne (par exemple, en tenant compte des anticipations des agents économiques).

### Questions

1. Quel est l'objet de la macroéconomie ? Celui de la microéconomie ?
2. Quels rapports peut-on établir entre ces deux domaines ?

**Texte 4** — Texte collectif d'enseignants-chercheurs en économie

***L'enseignement de la science économique en débat. Enfin... ! (2000)***

La déclaration rédigée et signée par un groupe d'étudiants en économie des universités et grandes écoles françaises ne peut laisser indifférents les enseignants en sciences économiques. Les uns parce qu'ils se sentiront mis en cause par celle-ci. Les autres, au contraire, parce qu'ils partagent les exigences et les préoccupations dont il est fait état. Nous nous rangeons parmi ces derniers.

Les problèmes soulevés par les étudiants portent sur :

- la place importante occupée par la théorie néo-classique et le « décalage de l'enseignement par rapport aux réalités concrètes », alors qu'il convient d'exercer un retour permanent aux faits et de fournir des réponses « utiles aux acteurs économiques et sociaux »,
- le recours aux mathématiques devenues une « fin en soi » plutôt qu'un instrument, et utilisées comme instrument de sélection « sous couvert de scientificité »,
- un enseignement magistral ne laissant « pas de place à la réflexion »,
- la nécessité d'un pluralisme des explications adapté à la complexité des objets.

Il est grave de constater que les étudiants ont le sentiment, à partir de l'enseignement qui leur est dispensé et des exercices qui leur sont soumis, que l'activité de l'économiste consisterait à « faire tourner » des modèles sans liens avec les réalités concrètes. Comme si celui-ci s'exerçait à la manipulation de « mondes imaginaires » et se détournait de la réflexion sur les grandes préoccupations du moment. Or, ne serait-ce que depuis 25 ans, et pour n'évoquer que les sociétés développées, la responsabilité morale des économistes est engagée en raison du développement du chômage et de l'exclusion.

Trop souvent, la recherche et l'enseignement de l'économie se réduisent à un jeu sur des variables au sein de modèles plus ou moins sophistiqués, au détriment de la qualité de la réponse aux questions posées par les mutations contemporaines. Si la virtuosité mathématique de l'économiste peut être parfois saluée comme celle d'un artiste devant son oeuvre, elle ne constitue en rien l'assurance d'une réponse satisfaisante face à la gravité des enjeux sociaux.

La technicité et l'apparente scientificité du raisonnement réduite à l'usage des mathématiques dissimulent souvent la vacuité des propositions et l'absence de tout souci de réponse opérationnelle.

Comme toute discipline scientifique la science économique est tournée vers l'explication de phénomènes « réels ». La validité et la pertinence d'une théorie ne peuvent s'apprécier in fine que par une nécessaire confrontation avec les « faits ». C'est pourquoi nous ne pouvons, avec les étudiants, que déplorer le développement d'une pédagogie de l'économie qui privilégie l'exposé des théories, la construction de modèles, la capacité d'écriture et de dérivation des propriétés d'un modèle dont la pertinence empirique ne serait pas ou trop peu discutée. Ou qui met en avant la qualité formelle de la construction au détriment de la discussion de la capacité interprétative et démonstrative par rapport au « réel ». Le premier intérêt d'un modèle réside dans la nature, la puissance et l'efficacité de l'abstraction qu'il propose et met en forme. C'est sur cela que doit s'exercer d'abord la compétence première de l'économiste. Il ne s'agit pas d'un problème mathématique.

Certes, le « retour aux faits » ne va pas de soi. Toute science repose sur des faits construits et conceptualisés. D'où l'existence de paradigmes qui constituent autant de familles de représentations et de modes d'interprétation ou de construction de la réalité. Mais cela ne peut conduire à se résigner à une espèce de myopie ou d'auto-référentialité. La reconnaissance de l'existence et du rôle des paradigmes ne doit pas servir d'arguments pour constituer autant de citadelles inattaquables du dehors.

Les paradigmes doivent être confrontés et discutés. Mais cela ne peut se faire, sous peine d'empirisme, sur la base d'une représentation « naturelle » ou immédiate. On ne peut échapper à l'usage des outils fournis par la statistique et l'économétrie. Mais l'appréciation critique d'un modèle ne doit pas être abordée sur une base uniquement quantitative. Aussi rigoureuse, formellement, que soit l'origine d'une « loi économique » ou d'un théorème, aussi satisfaisante et convaincante que puisse paraître l'adéquation statistique aux faits observés, on devra toujours nécessairement s'interroger sur sa pertinence et sa validité eu égard au contexte et au type de situation auxquels sa portée peut se révéler subordonnée. Aussi doit-on tenir compte des institutions, de l'histoire, des stratégies des acteurs ou des groupes, des dimensions sociologiques, ainsi que de considérations plus

épistémologiques. Or ces dimensions de l'économie font cruellement défaut dans les formations de nos étudiants.

On peut y remédier en introduisant des cours spécialisés. Mais ce n'est pas tant l'adjonction de cours nouveaux qui est importante ; c'est la mise en relation des connaissances concernées dans un même enseignement. Les étudiants la réclament et nous considérons qu'ils ont raison. Il faut lutter contre la fragmentation de notre discipline. Par exemple, le macroéconomiste doit souligner lui-même le poids des contraintes institutionnelles, des structures et le rôle de l'histoire. Comment laisser entendre que les mêmes modèles, les mêmes théories doivent avoir a priori la même pertinence pour les Etats Unis que pour la France ou le Japon ?

Chaque enseignement peut et doit convoquer plusieurs spécialités. Il ne faut pas développer d'un côté un cours de macroéconomie théorique, puis de l'autre un cours d'histoire, puis plus tard un cours d'épistémologie en reportant sur l'étudiant la terrible charge de réaliser la synthèse des disciplines et d'établir toutes les connexions qu'il convient. Celui-ci n'est pas en mesure de réaliser une telle synthèse. Mais, surtout, c'est emprunter une mauvaise route quant à la pédagogie de l'économie. Ce qui compte c'est la capacité à traiter des problèmes donc à aborder une situation sous différents aspects. Aussi devons-nous non seulement enseigner des spécialités, mais apprendre à les mettre en connexion. Il faut que les étudiants apprennent à entreprendre et réaliser eux-mêmes les mises en relation qui s'imposent dans l'étude d'un problème.

Cela nous amène à la question du pluralisme. Car l'existence de théories différentes s'explique par la nature des hypothèses retenues, les questions posées, le choix de l'horizon de temps plus ou moins long dans lequel on s'inscrit et dans lequel se réalisent les régulations, ou encore par le contexte institutionnel et historique... Le système auquel renvoie l'étude du phénomène en jeu peut être plus ou moins étendu. Son bornage fait partie du problème à résoudre. Le pluralisme n'est pas seulement affaire, comme certains pourraient le croire, de parti pris différents ou de visions de base exprimant des engagements particuliers. Le pluralisme n'est pas qu'une affaire idéologique. Il est certes plus confortable et simple, dans les confrontations de théories, d'imputer les différences à des divergences idéologiques. C'est parfois le cas, mais c'est loin d'être toujours le cas.

Le pluralisme doit faire partie de la culture de base de l'économiste. Sur le plan de la recherche chacun est libre de faire progresser le type de réflexion et le courant vers lequel le poussent ses convictions et ses centres d'intérêts. Sur le plan pédagogique, dans un monde fortement complexifié et en continuelle évolution, il est impossible de faire abstraction des représentations alternatives et d'opérer des fragmentations trop fines.

Nous en venons à la mise en cause de la théorie néo-classique. La place prépondérante qu'elle occupe est certes critiquable au nom du pluralisme. Mais il y a plus important au delà de l'affirmation de ce principe.

La fiction d'un agent représentatif rationnel, l'importance accordée à la notion d'équilibre, l'idée que pour l'essentiel le marché, régulé par les prix, constitue l'instance principale sinon unique d'ajustement des comportements : autant de principes d'analyse qui fondent une stratégie de recherche dont l'efficacité et la pertinence ne vont pas de soi et ne sont nullement avérées. Notre conception de l'économie, plus politique, repose sur des principes de comportement d'une autre nature (principe de rationalité limitée p.e.). Elle reconnaît l'importance de l'histoire et des institutions, intègre l'existence d'interactions directes entre agents et reconnaît que leur hétérogénéité est en soi un facteur important de la dynamique du système. Elle réserve une place importante aux ajustements de comportement qui dépassent le marché et ne se réduisent pas à des équilibrages en prix et en quantités. Les organisations jouent un double rôle : en tant qu'agent et en tant que système d'agents. Les phénomènes de pouvoir ne peuvent être a priori exclus ou mis de côté. L'étude des dynamiques longues, des ruptures et des crises permet de relativiser et de mieux appréhender les évolutions actuelles.

Le fait que « dans la plupart des cas » l'enseignement dispensé réserve une place centrale aux thèses néo-classiques est aussi regrettable pour d'autres raisons. Les étudiants sont en effet conduits à croire non seulement que la théorie néo-classique est l'unique courant scientifique, mais aussi que sa scientificité s'explique par son caractère axiomatique ou l'usage systématique voire exclusif de la modélisation formalisée sous tous ses aspects. Autant le dire clairement : la théorie néo-classique n'est pas plus scientifique que d'autres approches en économie. Ce qui ne signifie naturellement pas qu'elle le serait moins.



En tous les cas nous dénonçons, avec les étudiants, l'assimilation parfaitement abusive qui est souvent faite entre scientificité et usage des mathématiques. Le débat sur la scientificité de l'économie comme science sociale ne se réduit pas à la question de l'usage ou non des mathématiques. Allons plus loin : poser le débat en ces termes c'est agiter un leurre et détourner le regard des vraies questions et des enjeux les plus importants, c'est-à-dire l'objet et la nature de la modélisation. Sans compter le risque déjà souligné d'une réflexion économique centrée sur la résolution de problèmes « imaginaires ». (...)

### Questions

1. À quel courant de pensée les rédacteurs de ce texte se rattachent-ils ? Contre quel courant polémiquent-ils ?
2. Que reprochent-ils aux modèles mathématiques utilisés en économie ?
3. En quoi ce texte s'oppose-t-il à la vision et à la définition de l'économie présentées dans le texte 1 ?

**Texte 5** — Bernard GUERRIEN

***Y a-t-il une science économique ?***  
(*L'Economie politique*, n° 022 — 04/2004)

Y a-t-il une science économique ? La réponse à cette question ne va pas de soi, comme en témoigne, entre autres, le caractère fluctuant des appellations utilisées pour désigner l'activité théorique des économistes : science économique (au singulier), sciences économiques (au pluriel), économie politique, économique... À cela s'ajoute la distinction à la mode entre « sciences molles » et « sciences dures » — l'économie étant rangée parmi les premières.

Commençons par revenir aux sources, à la définition de ce qu'est une science. Selon le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande (éd. PUF, 1947, 16e éd. 1988), la science est « synonyme de savoir » ou, plus précisément, elle est « un ensemble de connaissances et de recherches ayant un degré suffisant d'unité, de généralité, et susceptibles d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes, qui ne résultent ni de conventions arbitraires, ni des goûts ou des intérêts individuels qui leur sont communs, mais de relations objectives qu'on découvre graduellement, et que l'on confirme par des méthodes de vérification définies » (p. 954).

Cette définition pose immédiatement problème en ce qui concerne l'économie. D'abord, parce que les « conclusions concordantes » y sont fort rares (s'il y en a...). Ensuite, parce qu'on peut douter qu'il y ait en économie des « relations objectives qu'on découvre graduellement et que l'on confirme par des méthodes de vérification définies ». Dans ce qui suit, on se propose de réfléchir sur le pourquoi de cette situation — les raisons pour lesquelles cette définition générale de ce qu'est une science s'applique mal à ce qui se passe en économie. On commencera par rappeler les traits propres aux théories économiques, par rapport aux sciences de la nature, puis on verra comment ils agissent sur la pratique des économistes, y compris la façon dont ils élaborent des théories.

### **Les particularités de l'approche en économie**

La démarche, théorique et pratique, en économie se distingue radicalement de celle des sciences de la nature pour trois raisons presque évidentes :

- les théories économiques portent sur des rapports entre les hommes qu'il est difficile —

voire impossible — de réduire, de façon vraisemblable, à des relations entre quelques variables qui pourraient être à la fois isolées et cernées avec une certaine précision (ce que fait toute théorie) ; il s'ensuit notamment qu'on ne peut procéder en économie à des expériences contrôlées, comme on peut le faire dans d'autres sciences ;

- lorsqu'on décèle des relations relativement fiables entre certaines variables, elles ne sont généralement ni universelles, ni pérennes : elles varient à la fois dans l'espace (elles ne sont pas les mêmes dans toutes les régions du monde) et dans le temps (les sociétés et les moeurs évoluent, et parfois très rapidement). Il n'existe d'ailleurs pas, en économie, de lois au sens où on l'entend habituellement, notamment dans les sciences de la nature : tout au plus peut-on parler de tendances ;

- le théoricien est, qu'il le veuille ou non, partie prenante des sociétés qu'il étudie : il a forcément une opinion sur elles, et donc sur ce qu'il faut faire pour les rendre meilleures. C'est pourquoi les économistes se contentent rarement de constater ce qui est (ou ce qu'ils croient être) : ils ne peuvent s'empêcher de dire ce qui doit être (ce qu'ils pensent être bon pour la société). L'existence de cette dimension normative implicite (ou parfois explicite) dans les théories économiques est une importante source de confusion — même si elle n'a a priori rien de répréhensible. Si les théoriciens annonçaient clairement leur opinion sur la société de leurs vœux — et donc comment leurs modèles s'inscrivent dans cette perspective —, tout serait plus clair. Mais, en règle générale, il n'en est rien. La tendance à présenter les théories sous forme mathématique va d'ailleurs dans le sens contraire, en faisant croire que leur « objectivité » (ou leur « neutralité ») découlerait de celle des nombres et des symboles utilisés. Expérimentation, lois, tendances et rôle des mathématiques sont donc au centre de la réflexion sur la question de l'existence d'une science économique.

### **Y a-t-il des lois en économie ?**

Astronomes et géologues, pour ne citer qu'eux, ne font pas non plus d'expériences. Ils se servent des résultats obtenus par les sciences qui en font et, en outre, accordent une place essentielle à l'observation. La régularité des phénomènes physiques, leur répétition, leur caractère universel (dans le temps et l'espace, du moins à une certaine échelle), permettent

d'expliquer bon nombre de phénomènes (en géologie), et même de faire des prédictions de très grande qualité (en astronomie). La situation est fort différente en économie, où il est impossible de trouver des situations qui ne différeraient, pour l'essentiel, que par l'action d'un ou quelques facteurs bien identifiés — premier pas vers l'établissement de relations causales, et donc de lois.

C'est pourquoi il n'est pas possible de trouver, en économie, de lois prenant la forme de relations précises et toujours vérifiées entre deux ou plusieurs variables, toutes choses égales par ailleurs — cette dernière condition n'étant pratiquement jamais vérifiée, même approximativement. Les économistes créent toutefois la confusion en employant le mot « loi » là où il ne faudrait pas. Tel est le cas, par exemple, lorsqu'ils évoquent la « loi de l'offre et de la demande », selon laquelle le prix d'un bien dont l'offre est supérieure à la demande tend à augmenter (ou à diminuer, dans le cas contraire). Dès qu'on veut donner un contenu un peu plus précis à cette soi-disant loi, on s'aperçoit qu'elle est bien floue : qui fait varier le prix ? et comment ? Ce prix est-il unique ? Ne peut-il arriver que les demandeurs s'organisent et refusent de payer un prix plus élevé ? Ou qu'ils se reportent sur d'autres biens ? On peut faire des constatations similaires dans le cas des « lois » de l'utilité marginale (ou des « rendements factoriels ») décroissante(s). Dans un livre intitulé *Les Lois économiques et l'histoire* (éd. Economica, 1992), Charles Kindleberger étudie quatre cas : la « loi d'Engel » (la structure de la consommation varie lorsque le revenu augmente), la « loi de Gresham » (« la mauvaise monnaie chasse la bonne »), la « loi de l'unicité du prix » (la tendance à la disparition des écarts de prix pour un même bien) et la « loi d'airain des salaires » (la tendance du salaire vers le niveau de subsistance). Il est clair que le mot loi ne peut être pris ici au sens qu'on lui donne dans les sciences de la nature (...).

Si on se réfère aux exemples de « lois » qu'on vient de donner, on constate en fait qu'ils désignent tous plutôt des tendances. Mill, il y a près de deux siècles, avait déjà attiré l'attention sur ce point : « La science de la société, considérée comme un système de déductions a priori, ne peut être une science de prédictions positives, mais seulement de tendances » (liv. VI, chap. IX, § 2).

### **Des tendances plutôt que des lois**

Le mot « tendance » suggère une direction, un sens, mais pas un résultat certain. La

tendance est elle-même la manifestation — ou la résultante — d'une ou plusieurs lois. À la cause principale viennent s'en ajouter d'autres, secondaires (ou considérées comme telles). De cet « enchevêtrement de lois » (Mill) sortiront des tendances, mais aussi des contre-tendances, qui en atténuent (ou même annulent) les effets. Ainsi, plutôt que de parler de loi d'égalisation des taux de profit, on parlera de tendance, parce que l'égalisation peut prendre du temps et des ressources — en collecte d'information, en comparaison des divers types de profit, en évaluation des risques qui leur sont inhérents. En fait, les taux de profit ne seront jamais égaux; tout au plus seront-ils très proches.

Un autre exemple, plus controversé, est celui de la baisse tendancielle du taux de profit. L'idée est simple : si l'on pense que toute valeur vient du travail et que, avec le temps, le travail accumulé (sous la forme de machines, d'équipements, de locaux, etc.) augmente par rapport au travail vivant, alors le taux de profit (rapport d'une partie du travail vivant, le profit, et du travail mort, accumulé) doit diminuer. Mais ce n'est là qu'une tendance, qui peut être contrecarrée par une augmentation du profit (part du travail vivant appropriée par les capitalistes) ou par une diminution de la valeur du travail accumulé (équipements obsolètes ou non utilisés). Si la tendance à la baisse du taux de profit n'est pas très nette, on peut se demander si c'est en raison de l'existence de contre-tendances, ou si cela est dû au caractère erroné de la théorie (la tendance à la baisse n'existe pas). L'expérience contrôlée ne permettant pas de trancher, les deux points de vue peuvent continuer à coexister, indéfiniment.

Comment déceler les tendances, à supposer qu'elles existent ? Par l'observation, à commencer par l'étude de l'histoire et des données économiques accumulées. L'économétrie peut aider alors à déceler des régularités, à tester l'existence de relations causales plus ou moins simples — tout en sachant qu'elles sont approximatives et dépendantes du lieu et de la période étudiés.

L'introspection est un autre moyen d'observation propre à l'économie : chacun peut faire des expériences sur les comportements humains en s'observant soi-même (et son entourage). D'où le scepticisme que suscite la théorie usuelle du consommateur, celle qui est enseignée dans les manuels de microéconomie, la réaction de celui qui l'entend étant : « mais, moi, je ne fais pas du tout mes choix de cette façon — notamment avec ces calculs que je ne comprends

même pas <sup>1</sup> ! ». Il est difficile, en fait, de parler de comportements en soi, dans un environnement donné, alors que ces comportements influencent (ou même engendrent) cet environnement. (...)

### *Le repli vers les mathématiques*

L'impossibilité, en économie, de faire des expériences, de trouver des lois ayant un degré suffisant de généralité et de pérennité, a eu pour conséquence qu'une partie non négligeable de la profession, essentiellement au niveau académique, s'est réfugiée dans l'abstraction et le formalisme. Elle a en quelque sorte cherché à compenser sa frustration de ne pas pouvoir faire des découvertes significatives ou marquantes (tout en étant plus ou moins consciente) en abandonnant les faits et les données au profit de la pure spéculation consistant à obtenir des « résultats » par la seule déduction, à partir d'un certain nombre d'« axiomes » censés caractériser les unités élémentaires de l'économie (ménages et entreprises) — la « rigueur » des mathématiques servant de principale justification. Comme le disent deux économistes mathématiciens réputés, Émile Quinet et Bernard Walliser : « la science économique s'est adaptée à ces difficultés [l'impossibilité de faire des expériences contrôlées] en se dotant d'un corpus théorique hypertrophié, formé de modèles mathématisés permettant de dériver aisément les conséquences des hypothèses faites <sup>2</sup> ».

Dans la même veine, Edmond Malinvaud (sans doute l'économiste français le plus connu) écrit — dans un article intitulé de façon significative *Pourquoi les économistes ne font pas de découvertes* — que les économistes « sont trop souvent loués pour un travail initial sur des modèles très spéciaux d'économies imaginaires, travail laissant la tâche inachevée, tandis que les explorations plus utiles et pénibles de

<sup>1</sup> C'est en raison de ce scepticisme que pratiquement tous les auteurs de manuels de microéconomie se sentent obligés de justifier l'existence même de la microéconomie, par des arguments d'ordre « épistémologique », sur le problème du réalisme des hypothèses, sur la nécessité inhérente à toute théorie de simplifier, sur l'existence d'« imperfections » (ou « frottements »), etc. Les manuels de physique, de chimie ou de biologie ne sentent pas le besoin de le faire : le lecteur constate de lui-même que ce dont ils traitent correspond à ce qu'il observe.

<sup>2</sup> E. QUINET et B. WALLISER, « A quoi sert la science économique ? », *Revue d'économie politique*, n° 109 (5), 1999.

l'adéquation au monde réel ne retiennent guère l'attention<sup>3</sup> ».

Les publications en économie sont, dans les revues académiques, celles qui comportent la plus grande proportion d'articles sans aucune donnée — très loin devant la physique, et encore plus de la sociologie<sup>4</sup>. (...)

### **Comment cela est-il possible ?**

Cette dérive mathématique en économie (du moins au niveau universitaire) suscite inévitablement la question, notamment de la part des étudiants en économie : « Mais comment cela est-il possible ? » Une première réponse est d'ordre à la fois institutionnel et psychologique. Ceux qui ont investi dans la formalisation — essentiellement ceux qu'on appelle les « orthodoxes » —, et qui se sont pris au jeu, ont beaucoup de difficulté à reconnaître que ce qu'ils font n'a aucune pertinence : d'une certaine façon, c'est leur raison d'être qui est en jeu (d'autant qu'ils ont été sélectionnés sur leur capacité à manipuler des symboles mathématiques). Ils peuvent accepter les critiques, au nom du « réalisme », mais dans certaines limites. Quant aux autres, les « hétérodoxes », ils se laissent généralement impressionner par ce que font les orthodoxes : devant leur profusion de modèles et d'équations, auxquels ils ne comprennent pas grand-chose, il leur est difficile de penser que ce n'est que du vent — même s'ils s'en passent complètement dans ce qu'ils font, notamment leurs études factuelles<sup>5</sup>. En réalité, un *modus vivendi* s'est instauré : chacun mène ses activités dans son coin, en publiant dans « ses » revues, tout en se sentant membre de la même « communauté scientifique ».

Une deuxième réponse à la question consiste à avancer l'argument du « comme si » : faisons comme si les hypothèses étaient vraies (alors qu'elles ne le sont manifestement pas) et voyons si la théorie fait des prévisions correctes (observables). Par exemple, faisons comme si les consommateurs (ou les entreprises) connaissaient le prix (donné) de chaque bien,

présent et futur (et pour chaque « état de la nature » possible), comme s'ils connaissaient toutes leurs ressources présentes et à venir (évaluées aux prix donnés) et comme s'ils pouvaient établir des contrats leur garantissant qu'ils obtiendront les biens qu'ils demandent dans chaque état de la nature possible dans le futur (eux-mêmes s'engageant à fournir ce qu'ils offrent, également pour chaque état de la nature possible). Ces hypothèses étant faites, étudions les principales caractéristiques des offres et des demandes qui peuvent en être déduites (grâce aux mathématiques). D'où les « résultats » qui peuplent les manuels de microéconomie et les revues économiques dites « scientifiques » — et que personne ne teste, évidemment, alors que le test des prédictions est la seule justification des « comme si »<sup>6</sup>. Dans le cas présent, le but des « comme si » est, entre autres, d'éliminer l'incertitude du modèle, notamment celle qui provient de ce que chaque décideur rationnel devrait chercher à anticiper ce que feront les autres<sup>7</sup>.

Or, comme nous vivons dans un monde où l'incertitude joue un rôle primordial — et où il n'existe pas d'institution où l'on pourrait faire des ventes et des achats à terme pour tous les biens et pour tous les « états de la nature » —, il est impossible de faire les calculs que suppose la théorie (en partant du principe que l'individu sait et peut les faire, ce qui n'est sûrement pas le cas de la très grande majorité des étudiants en économie !). Il suffit d'ailleurs d'observer autour de soi — et de s'observer soi-même — pour constater que, la plupart du temps, on agit par routine, par habitude ou sous l'influence de la coutume, en appliquant des règles simples (par exemple, épargner une partie de son revenu à titre de réserve, face aux aléas de la vie). On est bien loin des élucubrations de la « théorie du consommateur » de la microéconomie et de ses « comme si »<sup>8</sup> ! Finalement, la réponse à la

<sup>3</sup> *Revue d'économie politique*, n° 106 (6), 1996.

<sup>4</sup> La célèbre étude faite à ce propos par COLANDER et KLAMER, « The making of an economist » (*Journal of Economic Perspectives*, 1987), demeure toujours valable (certains estiment même que la situation a empiré).

<sup>5</sup> Mais pas dans leurs enseignements, où ils se sentent obligés de présenter longuement les modèles orthodoxes, en faisant passer l'idée qu'ils ont un intérêt, même s'il est « limité » — ce qu'ils pensent, d'ailleurs.

<sup>6</sup> Personne de sensé et d'informé ne pouvant prendre au sérieux cette cascade de « comme si » farfelus. En outre, il résulte du « théorème de Sonnenschein » que « tout peut arriver » dans ce modèle, et donc que celui-ci ne fait aucune prédiction : il n'y a rien à tester. Voir, par exemple, B. GUERRIEN, *La Théorie néoclassique*, éd. La Découverte, 2004.

<sup>7</sup> Cette incertitude (endogène) n'est pas prise en compte dans l'hypothèse sur les « états de la nature » aléatoires, dont la liste, certaine, est connue à l'avance, et dont la réalisation est indépendante des choix des agents économiques (ces états sont dits « exogènes »).

<sup>8</sup> Il suffit de consulter n'importe quel ouvrage de gestion pour se rendre compte du peu d'importance que donnent les praticiens à cette théorie. Ainsi, dans

question du « comment cela est-il possible ? » doit être recherchée du côté de l'idéologie.

### **Economie et idéologie**

L'économiste est forcément impliqué dans la société où il vit. S'il a entrepris des études d'économie, c'est souvent parce qu'il se sent particulièrement concerné par elle — et parce qu'il veut l'améliorer. Ses opinions, ses croyances — son idéologie — vont le porter vers certaines théories plutôt que d'autres, qu'elles soient avec ou sans mathématiques. L'utilisation de ces dernières est toutefois souvent présentée comme la garantie d'une approche « non idéologique ». Ce qui est absurde : tout modèle économique, mathématique ou pas, est construit sur la base d'un certain nombre d'hypothèses ayant une signification économique.

C'est là, et dans l'interprétation des résultats mathématiques, que se niche l'idéologie.

Prenons le cas du modèle phare de l'économie mathématique : le modèle dit de concurrence parfaite, déjà donné en exemple lors de la discussion du « comme si ». Ce modèle a pour hypothèse centrale que les agents (ménages et entreprises) sont « preneurs de prix » : ils ne proposent pas les prix (qui sont donc « donnés »), et ils pensent tous que leurs actions (offres et demandes) ne vont pas avoir d'action sur eux. Il s'ensuit, forcément, qu'il doit exister quelqu'un qui propose des prix, que tout le monde connaît. Ce « quelqu'un »<sup>9</sup> recueille ensuite les offres et les demandes aux prix proposés, puis fait varier ceux-ci jusqu'à ce qu'il trouve le prix égalisant les offres et les demandes globales (prix dit « d'équilibre »). En outre, les échanges « directs » entre ménages et entreprises sont interdits, y compris lorsque les prix d'équilibre sont connus<sup>10</sup>. Si toutes ces conditions sont remplies, l'équilibre (après échanges) est « optimal » ou « efficace » — propriété souhaitable, évidemment. C'est à ce

---

les 982 références du chapitre « Théorie du consommateur » de *l'Encyclopédie de gestion*, de Simon et Joffré (éd. Economica, 1997), il n'y a aucun traité de microéconomie (presque toutes les références portent sur des ouvrages de psychologie, de sociologie, d'ethnologie et, évidemment, de marketing).

<sup>9</sup> L'habitude a été prise de l'appeler « commissaire-priseur ».

<sup>10</sup> Car sinon, chacun devrait se lancer à la recherche de ceux qui sont disposés à échanger avec lui (d'où des chaînes d'échanges partiels, avec stockages passagers, etc.). Ce qui ne peut qu'être très long (probablement sans fin) et coûteux (en temps de recherche, en énergie, en stockages, etc.), et donc fort « inefficace ».

stade qu'intervient l'idéologie de celui qui propose ce modèle : il va dire qu'il représente la « concurrence parfaite », le « marché idéal », à la fois « décentralisé » et sans État<sup>11</sup> ! Ce qui est complètement absurde : le modèle proposé n'a strictement rien à voir avec la concurrence et le marché, tels qu'on les entend habituellement (même si c'est de façon vague) : c'est un système très centralisé, où les agents n'ont que le droit de faire des offres et des demandes aux prix affichés, et où « quelqu'un » dicte toutes les règles (même si c'est en vue de leur bonheur).

Pourtant, presque tous les traités d'économie, orthodoxes ou hétérodoxes, reprennent l'absurdité selon laquelle la « concurrence parfaite » décrirait le marché idéal (ils divergent seulement sur l'importance des « imperfections » qui peuvent affecter le résultat du modèle).

Une telle attitude de la part de personnes si savantes — dont des prix Nobel d'économie — ne peut s'expliquer que pour des raisons idéologiques : la croyance fortement ancrée que des marchés sans entraves, « parfaits », ne peuvent que conduire à un résultat « optimal ». Or, comme celui-ci n'est possible qu'avec une forme d'organisation très centralisée — où le « centre » fait, sans coût, tout le travail de coordination d'une multitude de choix individuels —, on parlera malgré tout de « marché idéal » à propos de cette forme d'organisation. Vu que cela est quand même dur à faire avaler, les présentations usuelles du modèle dit « de concurrence parfaite » donnent de celle-ci une version embrouillée — où il est fait allusion à l'« atomicité », la « transparence », la « libre entrée », l'« information parfaite », et à d'autres notions aussi vagues, sans contrepartie mathématique —, qui occulte sa principale caractéristique, celle qui fait qu'on est en présence d'un modèle sans intérêt, tout au moins si l'on prétend s'intéresser aux économies de marché : la centralisation<sup>12</sup>. (...)

---

<sup>11</sup> Ainsi, Joseph Stiglitz écrit, dans ses *Principes d'économie* : « Le modèle concurrentiel de base de l'économie [la concurrence parfaite] [...] ne fait pas intervenir les pouvoirs publics car, pour comprendre leur rôle dans l'économie, il est nécessaire d'étudier au préalable le fonctionnement d'une économie sans intervention de l'État. »

<sup>12</sup> Une façon très courante de noyer le poisson consiste à faire allusion à la « main invisible » du marché (faussement attribuée à Adam Smith). Ce qui, bien évidemment, n'explique rien du tout. Voir, par exemple, « Ces merveilleux manuels américains », sur le site [www.autisme-economie.org](http://www.autisme-economie.org) (rubrique « Textes

### ***L'économie, un sujet passionnant***

La perspective qui vient d'être dressée est plutôt noire. Mais c'est parce qu'elle a privilégié, pour l'essentiel, la situation qui règne à l'Université — ce qui est justifié par l'impact que celle-ci a, directement ou indirectement, sur le reste de la société. La dérive vers l'étude de modèles abscons et sans intérêt (autre qu'idéologique) a pour conséquence de détourner de l'étude de la réalité. Cette étude — à laquelle, heureusement, beaucoup se consacrent — est pourtant à la fois passionnante et nécessaire. Passionnante, comme l'est toute recherche visant à mieux comprendre les sociétés dans lesquelles nous vivons — et où l'activité économique occupe une place importante. Nécessaire, parce que ces sociétés sont inévitablement confrontées à des problèmes qu'elles doivent résoudre, d'une façon ou d'une autre (comme on le voit actuellement avec les questions des retraites et de l'assurance maladie). Car il est dans la nature même de l'économie d'être « politique » : lorsqu'il aborde un problème, quel qu'il soit, l'économiste a toujours une idée de ce qui doit être, de ce qu'il pense être la « bonne » solution — en fait, c'est là, presque toujours, sa principale motivation, même si elle n'est pas clairement exprimée (ou même s'il n'en est pas vraiment conscient, tellement sa solution lui semble évidente).

Y a-t-il une science économique ? Sans doute pas, si l'on s'en tient à la définition stricte de ce qu'est une science. Mais, dans le fond, peu importe. Car ce qui est certain, c'est que la réalité économique existe, qu'on doit chercher à la connaître et à la comprendre (même si c'est sans se faire d'illusions), pour le plaisir que procure toute connaissance et parce que personne ne se satisfait de la réalité telle qu'elle est. Si l'on veut transformer la réalité, ou l'améliorer, il faut essayer de la connaître le mieux possible — tout en sachant que cette connaissance ne peut être qu'approximative, historiquement datée et géographiquement située.

### **Questions**

1. Selon l'auteur, quelles sont les raisons qui interdisent de parler de science à propos de l'économie ?
2. Y a-t-il des lois en économie ?
3. Quels reproches l'auteur adresse-t-il à la formalisation mathématique en économie, telle qu'elle existe ?
4. Quelles critiques adresse-t-il au modèle de l'équilibre général ?
5. Comment explique-t-il le succès de ces formalisations mathématiques ?